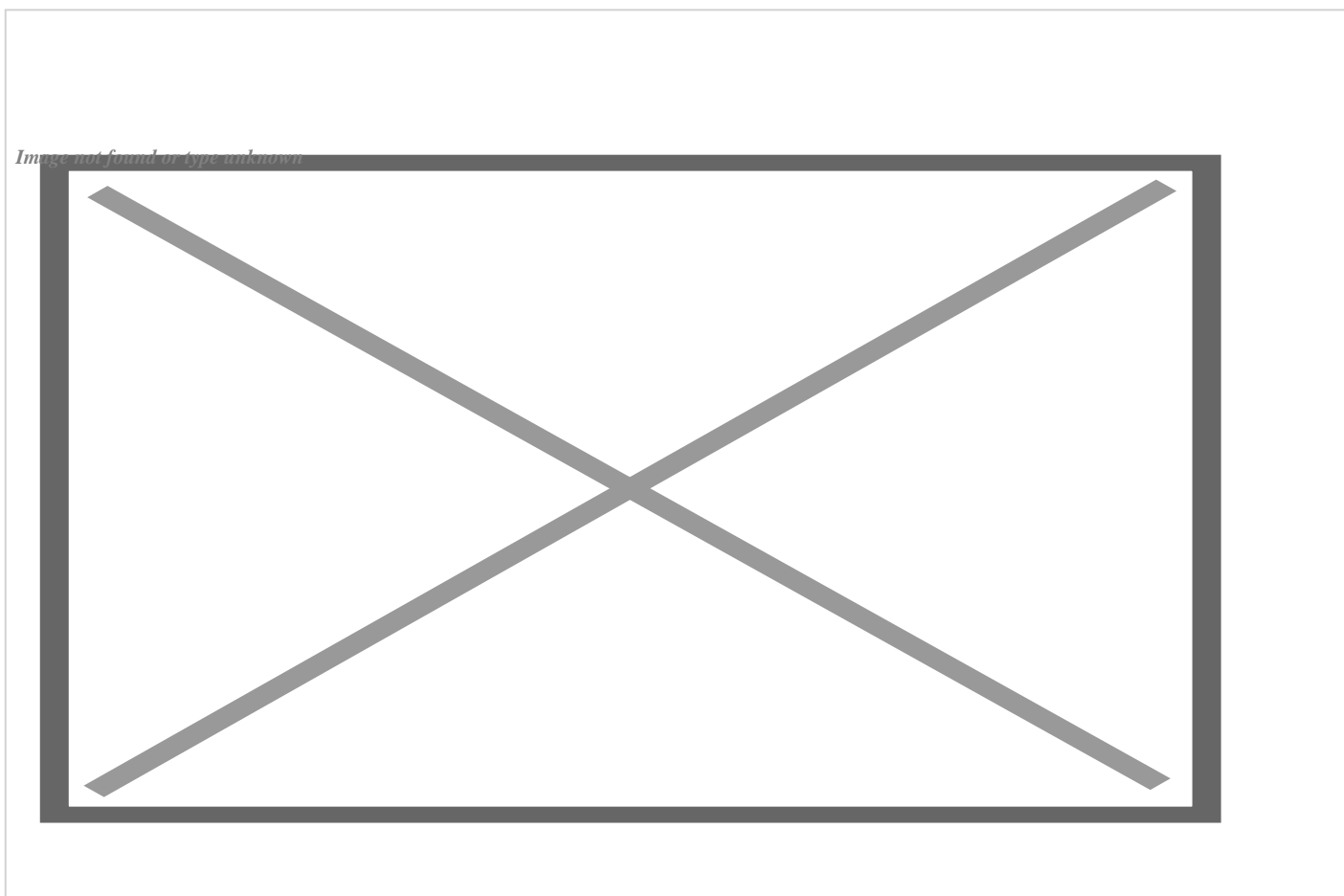


# *L'ONU met en garde contre les violations manifestes du droit international à Gaza*

---



La Havane, 25 octobre, (RHC)- Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a mis en garde mardi contre les violations manifestes du droit international humanitaire dans le conflit entre Israël et la Palestine.

S'exprimant lors du débat public convoqué par le Conseil de sécurité, le chef de l'ONU a exigé, avant tout, la protection des civils à ce qu'il considère comme un moment crucial des hostilités.

"Il est essentiel d'être clair sur les principes, à commencer par les principes fondamentaux de respect et de protection des civils", a-t-il souligné.

Antonio Guterres a rejeté les actions du Hamas sur le territoire israélien le 7 octobre comme des actes de terreur sans précédent.

"Il est également important de reconnaître que cette incursion ne s'est pas produite dans le vide ; le peuple palestinien a été soumis à 56 ans d'occupation étouffante", a-t-il rappelé.

Le chef de l'ONU a appelé les deux parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit humanitaire international

"Je suis profondément inquiet concernant les claires violations du droit international humanitaire que nous voyons à Gaza. Soyons clairs: aucune partie à un conflit armé n'est au-dessus du droit humanitaire international", a déclaré le secrétaire général de l'ONU.

"Pour apaiser cette souffrance immense, faciliter la distribution de l'aide de façon plus sûre, et faciliter la libération des otages, je répète mon appel à un cessez-le-feu humanitaire immédiat", a lancé Antonio Guterres.

Il a également appelé au respect et à la protection des hôpitaux et à l'inviolabilité des installations des Nations Unies qui abritent plus de 600 000 Palestiniens.

"Le bombardement incessant de Gaza par les forces israéliennes, le nombre de victimes civiles et la destruction totale des quartiers continuent d'augmenter et sont profondément alarmants", a-t-il souligné.

Les propos d'Antonio Guterres ont provoqué la colère d'Israël, l'accusant à demi-mot de comprendre l'attaque sanglante du Hamas du 7 octobre, tandis que le représentant palestinien dénonçait l'inaction "inexcusable" du Conseil de sécurité.

Sources : Plusieurs

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/337425-lonu-met-en-garde-contre-les-violations-manifestes-du-droit-international-a-gaza>



**Radio Habana Cuba**